

05 déc 2003 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 5 décembre 2003](#)

Adaptation du budget de la Défense

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal adaptant le budget général des dépenses 2003 du Ministère de la Défense nationale.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal adaptant le budget général des dépenses 2003 du Ministère de la Défense nationale.

Il est procédé à une nouvelle ventilation des crédits du budget général des dépenses de la Défense nationale afin d'assurer la couverture budgétaire des dépenses liées aux opérations militaires extérieures. Le coût de la participation aux opérations militaires extérieures, en 2003, est estimé à près de 70 millions d'euros.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe